

RECOMMANDATION UIT-R F.745*

RECOMMANDATIONS DE L'UIT-R RELATIVES AUX FAISCEAUX
HERTZIENS ANALOGIQUES

(1991)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) qu'il a été décidé de ne pas rééditer de nombreuses Recommandations concernant diverses caractéristiques des faisceaux hertziens analogiques;
- b) que l'on pourra parfois être amené à se reporter aux Recommandations relatives aux faisceaux hertziens analogiques,

recommande

de consulter l'Annexe 1 à la présente Recommandation pour obtenir une liste des Recommandations de l'UIT-R, rééditées ou non, concernant les faisceaux hertziens analogiques.

ANNEXE 1

**Liste des Recommandations de l'UIT-R relatives aux faisceaux
hertziens analogiques****

1. Circuit fictif de référence

Recommandation UIT-R F.390	Définitions des termes et références concernant les circuits fictifs de référence et les conduits numériques fictifs de référence pour les faisceaux hertziens
Recommandation 391 (Düsseldorf, 1990)	Circuit fictif de référence pour faisceaux hertziens de téléphonie à multiplexage par répartition en fréquence ayant une capacité de 12 à 60 voies téléphoniques
Recommandation UIT-R F.392	Circuit fictif de référence pour faisceaux hertziens de téléphonie à multiplexage par répartition en fréquence ayant une capacité supérieure à 60 voies téléphoniques

2. Puissance de bruit admissible et disponibilité

Recommandation UIT-R F.393	Puissance de bruit admissible sur le circuit fictif de référence, pour les faisceaux hertziens de téléphonie à multiplexage par répartition en fréquence
Recommandation 395-2 (Düsseldorf, 1990)	Bruit dans la partie radioélectrique de circuits à établir sur des liaisons réelles utilisant des faisceaux hertziens de téléphonie à multiplexage par répartition en fréquence
Recommandation UIT-R F.555	Bruit admissible sur le circuit fictif de référence des faisceaux hertziens de télévision
Recommandation UIT-R F.557	Objectif de disponibilité d'un circuit fictif de référence et d'un conduit numérique fictif de référence pour les faisceaux hertziens

* La Commission d'études 9 des radiocommunications a apporté des modifications rédactionnelles à cette Recommandation en 2000 conformément aux dispositions de la Résolution UIT-R 44.

** Les Recommandations portant la mention «(Düsseldorf, 1990)» ne seront pas rééditées. Ceux qui souhaitent les consulter doivent se reporter au Volume IX, Partie 1 de la XVII^e Assemblée plénière du CCIR (Düsseldorf, 1990). Les textes dont seul le numéro principal est mentionné sont publiés dans la version la plus récente des Volumes de l'UIT-R.

3. Dispositions des canaux radioélectriques

Recommandation UIT-R F.701	Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes analogiques et numériques point à multipoint, fonctionnant dans des bandes de fréquences de la gamme 1,427-2,690 GHz (1,5; 1,8; 2,0; 2,2; 2,4 et 2,6 GHz)
Recommandation UIT-R F.283	Disposition des canaux radioélectriques pour les faisceaux hertziens analogiques ou numériques de faible et moyenne capacités utilisant la bande des 2 GHz
Recommandation UIT-R F.382	Disposition des canaux radioélectriques pour les faisceaux hertziens fonctionnant dans les bandes des 2 et 4 GHz
Recommandation UIT-R F.383	Disposition des canaux radioélectriques pour les faisceaux hertziens de grande capacité, fonctionnant dans la partie inférieure de la bande des 6 GHz
Recommandation UIT-R F.384	Disposition des canaux radioélectriques pour les faisceaux hertziens analogiques de moyenne et grande capacités ou numériques de grande capacité fonctionnant dans la partie supérieure de la bande des 6 GHz
Recommandation UIT-R F.385	Disposition des canaux radioélectriques pour les faisceaux hertziens fonctionnant dans la bande des 7 GHz
Recommandation UIT-R F.386	Disposition des canaux radioélectriques pour les faisceaux hertziens fonctionnant dans la bande des 8 GHz
Recommandation UIT-R F.387	Disposition des canaux radioélectriques pour les faisceaux hertziens fonctionnant dans la bande des 11 GHz
Recommandation UIT-R F.497	Disposition des canaux radioélectriques pour les faisceaux hertziens fonctionnant dans la bande des 13 GHz
Recommandation UIT-R F.637	Disposition des canaux radioélectriques pour les faisceaux hertziens fonctionnant dans la bande de fréquences des 23 GHz
Recommandation 389-2 (Düsseldorf, 1990)	Caractéristiques préférées des faisceaux hertziens auxiliaires fonctionnant dans les bandes des 2, 4, 6 ou 11 GHz

4. Caractéristiques aux fréquences radioélectriques, aux fréquences intermédiaires et aux fréquences de la bande de base

Recommandation UIT-R F.699	Diagrammes de rayonnement de référence pour antennes de faisceaux hertziens en visibilité directe à utiliser pour les études de coordination et l'évaluation du brouillage dans la gamme de fréquences comprise entre 1 et environ 40 GHz
Recommandation 306 (Düsseldorf, 1990)	Procédure à suivre pour effectuer les interconnexions internationales de faisceaux hertziens de caractéristiques différentes
Recommandation 268-1 (Düsseldorf, 1990)	Interconnexion aux audiofréquences des faisceaux hertziens de téléphonie
Recommandation 380-4 (Düsseldorf, 1990)	Interconnexion aux fréquences de la bande de base des faisceaux hertziens de téléphonie à multiplexage par répartition en fréquence
Recommandation 381-2 (Düsseldorf, 1990)	Conditions relatives aux ondes pilotes de régulation de ligne et aux autres ondes pilotes, et à la limitation des résidus de signaux à l'extérieur de la bande de base, dans l'interconnexion des faisceaux hertziens et des systèmes sur fil pour la téléphonie
Recommandation 270-2 (Düsseldorf, 1990)	Interconnexion aux fréquences vidéo des faisceaux hertziens de télévision
Recommandation 463-1 (Düsseldorf, 1990)	Limitation des résidus de signaux à l'extérieur de la bande de base des faisceaux hertziens de télévision
Recommandation 402-2 (Düsseldorf, 1990)	Caractéristiques préférées pour la voie son transmise simultanément avec un signal de télévision sur un faisceau hertzien analogique
Recommandation 275-3 (Düsseldorf, 1990)	Caractéristique de préaccentuation pour les faisceaux hertziens de téléphonie à multiplexage par répartition en fréquence et modulation de fréquence (MRF-MF)

Recommandation 404-2 (Düsseldorf, 1990)	Excursion de fréquence pour les faisceaux hertziens analogiques de téléphonie à multiplexage par répartition en fréquence
Recommandation 405-1 (Düsseldorf, 1990)	Caractéristique de préaccentuation pour les faisceaux hertziens de télévision à modulation de fréquence
Recommandation 276-2 (Düsseldorf, 1990)	Excursion de fréquence et sens de modulation pour les faisceaux hertziens analogiques de télévision
Recommandation 403-3 (Düsseldorf, 1990)	Caractéristiques aux fréquences intermédiaires pour l'interconnexion de faisceaux hertziens analogiques

5. Maintenance

Recommandation 290-3 (Düsseldorf, 1990)	Mesures à effectuer pour la maintenance des faisceaux hertziens de téléphonie à multiplexage par répartition en fréquence
Recommandation 305 (Düsseldorf, 1990)	Dispositifs de secours pour les faisceaux hertziens de télévision et de téléphonie
Recommandation 401-2 (Düsseldorf, 1990)	Fréquences et excursions de fréquence des ondes pilotes de continuité pour les faisceaux hertziens de télévision et de téléphonie à modulation de fréquence
Recommandation 444-3 (Düsseldorf, 1990)	Caractéristiques préférées pour les dispositifs de commutation à plusieurs canaux des faisceaux hertziens analogiques
Recommandation 398-3 (Düsseldorf, 1990)	Mesure du bruit en exploitation réelle sur les faisceaux hertziens de téléphonie à multiplexage par répartition en fréquence
Recommandation 399-3 (Düsseldorf, 1990)	Mesure du bruit à l'aide d'un signal à spectre continu uniforme sur les faisceaux hertziens de téléphonie à multiplexage par répartition en fréquence
Recommandation 400-2 (Düsseldorf, 1990)	Voies de service à prévoir pour l'exploitation et la maintenance des faisceaux hertziens

6. Faisceaux hertziens transhorizon

Recommandation 396-1 (Düsseldorf, 1990)	Circuit fictif de référence pour faisceaux hertziens transhorizon de téléphonie à multiplexage par répartition en fréquence
Recommandation 397-3 (Düsseldorf, 1990)	Puissance de bruit admissible sur le circuit fictif de référence pour faisceaux hertziens transhorizon de téléphonie à multiplexage par répartition en fréquence
Recommandation 593 (Düsseldorf, 1990)	Bruit dans les circuits réels de faisceaux hertziens transhorizon multivoies à modulation de fréquence de longueur inférieure à 2 500 km
Recommandation UIT-R F.698	Bandes de fréquences préférées pour les faisceaux hertziens transhorizon
Recommandation 388 (Düsseldorf, 1990)	Disposition des canaux radioélectriques pour les faisceaux hertziens transhorizon
Recommandation UIT-R F.302	Limitation des brouillages dus aux faisceaux hertziens transhorizon

Note 1 – Certaines des Recommandations susmentionnées ont trait aux faisceaux hertziens numériques et analogiques.

Note 2 – Les Recommandations relatives au partage des fréquences entre les faisceaux hertziens analogiques et les systèmes de radiocommunications spatiales ne sont pas reproduites dans la présente Annexe.